



**Rouler à vélo en Allemagne –**  
Les règles les plus importantes

FRANÇAIS



# Bienvenue en Allemagne

Faire du vélo est également très populaire en Allemagne.

Afin que vous puissiez vous déplacer à vélo avec le plus de sécurité possible, nous avons résumé pour vous dans cette brochure les principales règles de comportement.

# Sommaire

---

<b>Le vélo conforme aux normes de sécurité</b>	<b>6-7</b>
<b>Règles générales de circulation</b>	<b>8-9</b>
<b>Voies pour cyclistes</b>	<b>10-13</b>
<b>Comportement correct aux intersections</b>	<b>14-15</b>
<b>Dangers particuliers</b>	<b>16-17</b>
<b>Vous roulez à vélo électrique</b>	<b>18-19</b>
<b>Informations supplémentaires et ressources</b>	<b>20</b>

# FRANÇAIS

3





## Vous roulez à vélo



En règle générale, les cyclistes sont tenus de respecter **les mêmes règles de circulation que les automobilistes.**

(règles de priorité, voies à sens unique, feux de circulation...)

## Le vélo conforme aux normes de sécurité

Un vélo doit être équipé d'éclairages, de freins et d'une sonnette.

Seule une personne peut rouler sur un vélo.





## Règles générales de circulation



### CIRCULATION À DROITE

En Allemagne, la circulation est à droite. Roulez donc sur la voie de droite. Gardez une distance suffisante avec les voitures stationnées. Vous risquez d'être heurté par une portière de voiture qui s'ouvre. Dépassez toujours les autres véhicules par la gauche, même sur les pistes cyclables.



Cédez le passage      Stop !  
Cédez le passage



### PANNEAUX DE PRIORITÉ

Ces panneaux de priorité indiquent que vous devez céder le passage à d'autres véhicules et attendre.

### RÈGLE DE « PRIORITÉ À DROITE »

Aux croisements, la règle est la « priorité à droite », sauf si un panneau de signalisation ou un feu indique le contraire. Cela veut dire que les usagers de la route qui viennent de la droite doivent rouler en premier.

Les intersections ou embranchements qui ne sont pas bien visibles sont signalés de manière particulière. La règle de la priorité à droite s'applique également.



Priorité



Route prioritaire



Ces panneaux de signalisation indiquent que les autres usagers de la route doivent vous céder le passage.

### RÈGLES POUR LES CYCLISTES :

- Seule une personne est autorisée à rouler sur un vélo.
- Gardez les deux mains sur le guidon.
- Roulez si possible l'un derrière l'autre.
- Portez toujours un casque. Il peut vous protéger de graves blessures à la tête.
- Les cyclistes n'ont pas le droit de se tenir à d'autres véhicules.
- Vous devez respecter les règles de la circulation. La police arrête aussi les cyclistes et peut infliger des amendes.
- Ne téléphonez pas quand vous roulez à vélo et ne regardez pas votre smartphone.
- Ne roulez pas à vélo quand vous avez bu de l'alcool.
- Soyez toujours prêt à freiner aux intersections.
- Attention : Les cyclistes sont moins visibles pour les camions, alors il faut toujours rester, rouler et s'arrêter derrière ceux-ci.
- Les jeunes enfants ne peuvent être emmenés sur le vélo que dans un siège pour enfant ou dans des remorques adaptées.





## Voies pour cyclistes



Le vélo est un véhicule et doit donc circuler sur la route. Les enfants doivent rouler sur le trottoir jusqu'à leur huitième anniversaire. Les enfants ont le droit d'utiliser encore les trottoirs jusqu'à leur dixième anniversaire.

Pour tous les autres usagers, il est interdit de rouler à vélo sur le trottoir, même pour les parents qui accompagnent leurs enfants.

Une **piste cyclable** est séparée de la chaussée par une bordure et du trottoir par un marquage, un pavage ou une bordure basse.

Piste cyclable



La **piste cyclable** est signalée sur la route par une ligne blanche continue et un panneau bleu de piste cyclable. Les automobilistes n'ont pas le droit de rouler sur cette piste.





La **bande cyclable** est signalée sur la route par une ligne discontinue et un pictogramme avec un vélo. Elle ne peut être empruntée par les véhicules à moteur uniquement s'ils doivent éviter la circulation en sens inverse.

Il existe aussi **des voies communes pour les piétons et les cyclistes**. Les cyclistes sont tenus de rouler sur la piste cyclable. (Interdiction de circuler sur la chaussée). Vous devez partager le chemin avec les piétons.

Par conséquent : Il faut prendre en considération les piétons et, si nécessaire, utiliser la sonnette pour pouvoir passer.





Piste cyclable



Voie commune pour les piétons et les cyclistes



Piste cyclable à côté d'un trottoir

### LES CYCLISTES DOIVENT ROULER ICI :

Une piste cyclable en présence d'un panneau avec un vélo blanc sur fond bleu indique que vous devez utiliser cette piste, à moins que des obstacles la bloquent. Dans ce cas, vous pouvez passer prudemment sur la route. S'il n'est pas possible de quitter la piste cyclable en toute sécurité pour prendre la route, vous devez descendre de votre vélo et le pousser pour passer à côté de l'obstacle.

Les pistes cyclables sans panneaux de signalisation peuvent, mais ne doivent pas être forcément utilisées. Vous pouvez également circuler sur la route dans ce cas.

### LES CYCLISTES ONT LE DROIT DE ROULER À VÉLO ICI :

Il est seulement permis de rouler dans d'autres lieux (par ex. trottoirs, zone piétonne) si cela est signalé par les panneaux supplémentaires « Radfahrer frei » (circulation à vélo autorisée) ou « Radfahren in beide Richtungen » (circulation à vélo autorisée dans les deux sens).





**Les pistes cyclables rapides** permettent aux cyclistes de bénéficier de liaisons directes et d'une vitesse de circulation élevée.



Dans les zones cyclables, aucun autre type de véhicule n'est autorisé en général, sauf les petits véhicules électriques.



Ce panneau indique qu'il est interdit de circuler dans cette voie.



S'il n'y a pas de panneau supplémentaire « Radfahrer frei » (circulation à vélo autorisée), vous devez descendre de votre vélo et le pousser.

### LÀ, LES CYCLISTES N'ONT PAS LE DROIT DE ROULER :

Route à accès réglementé



Autoroute



Trottoirs



Interdit aux véhicules de tout type



Interdit aux cyclistes





## Comportement correct aux intersections

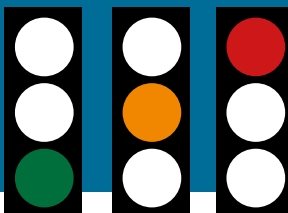


### FEUX DE CIRCULATION

Même à vélo, vous devez respecter les feux de circulation.

S'il y a des feux de circulation spéciaux pour les cyclistes, vous devez les respecter.

Il se peut qu'il y ait parfois des feux combinés pour les cyclistes et pour les piétons.



**Quand le feu est vert**, vous pouvez rouler. Mais restez prudents.

**Quand le feu est orange**, vous ne devez plus avancer dans l'intersection.

Arrêtez-vous.

Stop ! Quand le feu est **rouge**, vous devez toujours vous arrêter.

Parfois, quand le feu de circulation est en panne par exemple, c'est la police qui régleme la circulation. **Les gestes des policiers ont toujours la priorité.**

#### Les deux bras baissés :

Vous avez maintenant le droit de rouler.

Mais restez prudents.

#### Un bras levé, l'autre baissé :

Attention ! Avant de franchir l'intersection, attendez le prochain signe.

#### Les deux bras tendus :

Stop !



## ATTENTION EN TOURNANT

### Pour tourner en toute sécurité :

#### 1. Regardez par-dessus l'épaule :

Regardez tout d'abord par-dessus votre épaule et observez la circulation.

#### 2. Faites un signe de la main :

Montrez clairement avec le bras dans quelle direction vous voulez tourner.

#### 3. Mettez-vous dans la bonne file :

S'il y a des panneaux pour la circulation des cyclistes, suivez les indications.

Mettez-vous suffisamment tôt sur la file correspondante avant l'intersection.

#### 4. Tournez :

Si vous tournez à droite, faites attention aux piétons qui traversent en même temps : ils ont la priorité. Si vous tournez à gauche, vous devez toujours laisser passer les véhicules venant en sens inverse. S'il y a des signalisations particulières, tenez-en compte.

#### 5. Flèche verte pour les cyclistes :

Aux feux de circulation avec flèche verte pour les cyclistes, tourner à droite est possible après l'arrêt, même si le feu est rouge.



## TOURNER À GAUCHE DE MANIÈRE INDIRECTE

Si vous voulez tourner à gauche et vous vous sentez dangereux, vous pouvez également tourner à gauche de manière indirecte :

1. Roulez tout d'abord tout droit en traversant l'intersection.
2. Arrêtez-vous sur la voie de droite, si nécessaire, descendez du vélo.
3. Attendez jusqu'à ce que la route soit libre.

Puis traversez la route et continuez votre chemin.



## Dangers particuliers



### « ANGLE MORT »

Les cyclistes sont particulièrement en danger quand des camions ou des voitures tournent à droite. Dans ce soi-disant angle mort, le conducteur vous voit mal ou pas du tout.

Adoptez une conduite défensive.

Renoncez en cas de doute à votre droit de priorité ou descendez de votre vélo et montez sur le trottoir. Vous devez toutefois le pousser.

### PAR CONSÉQUENT

- Laissez toujours un écart derrière un camion ou un bus. Ne restez jamais à côté, devant ou directement derrière.
- Un camion ou un bus a besoin de beaucoup de place. Tenez-vous à distance.
- Roulez en étant très prudents. Renoncez en cas de doute à votre droit de priorité. Les accidents de vélo avec des camions ou des bus sont souvent mortels.
- Ne passez qu'à droite à côté des voitures s'il y a suffisamment de place.
- Établissez un contact visuel avec le conducteur.

### PASSAGES PIÉTONS

Les piétons ont la priorité lorsqu'ils traversent la rue. Vous pouvez traverser la rue. Tous les véhicules, même les cyclistes, doivent attendre.

Là encore, des amendes peuvent être infligées en cas de non-respect.







## AUTRES DANGERS

Sur les voies communes pour piétons et cyclistes, roulez **particulièrement avec prudence** et à une vitesse qui vous permet de vous arrêter à tout moment ! Adaptez-vous à la vitesse des piétons.

Vous pouvez par ailleurs ne pas être vu par des automobilistes aux embranchements et entrées de propriété.

Gardez une certaine distance avec les voitures garées, car les portes des véhicules peuvent s'ouvrir soudainement.



## EN CAS D'ACCIDENT

Si vous avez un accident, appelez de l'aide. Ne quittez jamais le lieu de l'accident sans avoir signalé ce dernier. Ceci serait sanctionné.

**Appelez le numéro de téléphone du poste central de secours : 112**

**Ce numéro de téléphone fonctionne aussi sans crédit sur votre portable.**

**Le poste central de secours vous posera les questions suivantes :**

**Où** s'est-il passé quelque chose ?

**Que** s'est-il passé exactement ?

**Combien** de personnes sont concernées ?

**De quel** type de blessure/urgence s'agit-il ?

Attendez d'autres questions de précision !

Attendez l'ambulance ou la police et donnez des renseignements.

Si vous ne pouvez pas appeler vous-même, attirez l'attention d'autres personnes sur la situation, afin qu'ils appellent à l'aide.



## Vous roulez à vélo électrique



Si vous roulez à vélo électrique, veuillez à vous entraîner au préalable.

Comme ils sont équipés d'une assistance électrique allant jusqu'à 25 km/h et qu'ils soutiennent la puissance du pédalage, ils peuvent alors être parfois très rapides.

Le temps de réaction est différent de celui d'un vélo classique.



À vélo électrique, vous pouvez et devez rouler sur la piste cyclable.

Il s'agit des mêmes règles que pour un vélo classique. Vous ne pouvez pas rouler sur le trottoir. En revanche, vous pouvez utiliser les pistes cyclables rapides.

Vous n'avez pas besoin d'une plaque d'immatriculation ou d'un âge minimum pour utiliser un vélo électrique.

**Il est toutefois vivement recommandé de porter un casque.**





## Plus d'informations :



[www.germanroadsafety.de](http://www.germanroadsafety.de)

Cette brochure est également disponible gratuitement dans d'autres langues sur ce site internet.



**Publié par :**

Deutscher Verkehrssicherheitsrat (DVR)  
Jägerstr. 67-69  
10117 Berlin  
[www.dvr.de](http://www.dvr.de)

Deutsche Verkehrswacht e.V.  
Budapester Straße 31  
10787 Berlin  
[www.deutsche-verkehrswacht.de](http://www.deutsche-verkehrswacht.de)

Unfallforschung der Versicherer (UDV)  
Wilhelmstraße 43/43 G  
10117 Berlin  
[www.udv.de](http://www.udv.de), [www.gdv.de](http://www.gdv.de)

**Édition :**

Olivera Scheibner (DVR), Kay Schulte (DVR),  
Daniel Schüle (DVW), Jörg Ortlepp (UDV)

**Concept, mise en page, texte :**

P.AD. Werbeagentur, Meinerzhagen  
2022

**Crédits photo :**

[www.dvr.de](http://www.dvr.de)  
[www.shutterstock.de](http://www.shutterstock.de)